

au barème, ou si, grosso modo, elle est inférieure à l'allocation nette. Dans ce cas là l'emploi ne sera pas convenable, et donc il n'y aura potentiellement pas de sanctions » (14). Casser les allocations pour casser les salaires et les conditions de travail c'est, comme nous l'écrivons depuis longtemps, le but principal de toutes les chasses aux chômeurs. Le secteur de l'intérim partage manifestement notre analyse. A la différence qu'il estime quant à lui que le travail précaire et sous-payé est une excellente chose.

## Créer un front de la gauche

2022 aura été l'année du grand rassemblement des forces politiques de droite et « centristes » belges pour la préparation d'une nouvelle saison de la série « chasseauxchomeurs.be », en visant cette fois-ci les chômeurs et les chômeuses de longue durée. Puisse 2023 être l'année d'un ras-

semblement pluriel de l'ensemble des forces de gauche (syndicales, associatives, intellectuelles et politiques) pour défendre l'assurance chômage et s'opposer à ce projet de casse de l'État social. Avec nos petits moyens mais notre ferme détermination, nous essaierons d'y apporter notre contribution. Les élections de 2024 et les rapports de force qui en suivront seront un moment décisif pour l'avenir de l'assurance chômage et des solidarités en Belgique. Face à la bataille qui s'annonce, l'heure est à la mobilisation. □

(1) ONEm, *Rapport annuel 2022*, « L'ONEm en 2021 – volume 2: indicateurs du marché du travail et évolution des allocations », p. 61.

(2) Chiffres ONEm, novembre 2022.

(3) OCDE, « Études économiques de l'OCDE : Belgique 2020 », *Éditions OCDE*, (2020), p. 130

(4) Les Engagés, « Manifeste pour une Société régénérée », (2022), p. 140.

(5) RTBF, QR, 20/12/2022.

(6) FEB, « Horizon Belgique 2030 – Vision pour un avenir meilleur », (2022).

(7) *Le Soir*, 30.12.19

(8) Arnaud Lismond-Mertes, « Capituler et régionaliser les allocations de chômage ? », *Ensemble !* n° 106, décembre 2021.

(9) MR, « Belgium 2030 – synthèse des propositions et questions » (2022) ; voir aussi Arnaud Lismond-Mertes, « MR : Haro sur les chômeurs et les organisations syndicales », *Ensemble !* n°108, novembre 2022.

(10) Willy Borsus : « Nous voulons une limitation du chômage dans le temps », *Paris Match*, 23.12.22

(11) CD&V, « Jobsdeal 2.0, voor een solidaire en welvarende gemeenschap », 08.01.22

(12) FMI, « Belgium : Staff Concluding Statement of the 2022 Article IV Mission », December 21, 2022 disponible sur [www.imf.org](http://www.imf.org)

(13) *De Morgen*, 12.12.22.

(14) RTL, 11.12.22, [www.rtl.be](http://www.rtl.be)

## LIMITONS CHÔMAGE À 36 MOIS »

service communautaire utile dans la communauté locale après 2 ans. 6 mois avant la cessation des prestations, les services de l'emploi feront une ultime offre sur mesure. (...) Les personnes qui perdent leurs prestations sont orientées vers le CPAS.

11. Économie sociale. Il ne sera pas toujours possible d'employer les demandeurs d'emploi dans l'économie régulière. La personnalisation individuelle et collective avec des places supplémentaires dans l'économie sociale peut être une réponse. Des instruments locaux tels que les travaux d'intérêt général, les travaux de quartier ou les stages temporaires peuvent également permettre au médiateur régional de l'emploi de formuler une offre sur mesure. Cela se fait en coopération avec les CPAS, les administrations locales, les associations et le profit social, et ce tant pour les personnes bénéficiant d'allocations de chômage que pour celles qui perçoivent un revenu d'intégration ou qui ne sont pas sur le marché du travail. » (a)

(a) « Jobsdeal 2.0, voor een solidaire en welvarende gemeenschap », 08.01.22, sur le site du CD&V.

## Sammy Mahdi (CD&V) : « We hebben een stok nodig »

Le 4 décembre 2022, le nouveau président du CD&V annonçait dans une interview le changement de position de son parti, désormais favorable à la limitation dans le temps des allocations de chômage. « Nous avons besoin d'un bâton », disait-il.

VRT, *De zevende dag*, propos traduits par Yves Martens (CSCE)

Quelques jours avant la présentation à la presse des nouvelles propositions du CD&V concernant le marché du travail (« Jobs deal 2.0, pour une communauté solidaire et prospère »), le nouveau président du CD&V, Sammy Mahdi, a divulgué la proposition phare de ce programme dans une interview accordée, le 4 décembre 2022, à l'émission *De zevende dag* de la VRT (1). Il s'agit d'un changement de position important du CD&V, qui s'était par le passé, sous le gouvernement de Charles Michel, opposé aux volontés de la N-VA et de l'Open VLD d'adopter une telle mesure. Un revirement qui n'est pas passé inaperçu, *De Standaard* titrant en réaction, le

6 décembre 2022 « Avec l'arrivée de Mahdi, le CD&V se débarrasse de l'héritage de Daens » : entendons par là que le CD&V rompt avec ce qu'il restait de sa composante démocrate-chrétienne liée au mouvement ouvrier. Nous retranscrivons ci-dessous un extrait de cette interview et reprenons quelques réactions qu'elle a suscitées.

**De zevende dag : Bart De Wever a dit que la Belgique était le seul pays où l'on pouvait être chômeur toute sa vie et recevoir des allocations. Georges-Louis Bouchez veut que les allocations soient limitées dans le temps. Est-ce que le CD&V peut aller dans ce sens ?**





⇒ **Sammy Mahdi (CD&V)** : Vous avez dit « On peut utiliser un bâton ». Oui je pense qu'on a besoin de la carotte et du bâton. Il y a un certain nombre de personnes qui doivent être activées et accompagnées afin qu'elles trouvent le plus rapidement possible un emploi. Mais la réalité est que, après trois ans, la plupart de ceux qui sont dans le chômage y restent. Donc, effectivement, je pense qu'il faut revoir notre système de chômage. Tout d'abord, il faut renforcer la dégressivité. Que les personnes en début de chômage reçoivent une allocation plus élevée, cela peut et doit se faire car tout un chacun peut se retrouver au chômage. Mais il faut veiller au retour à l'emploi et donc que l'allocation diminue ensuite plus fortement. Après un certain temps, par exemple trois ans, il faut mener un entretien avec la personne, six mois avant la fin de ces trois ans, pour lui faire une ultime proposition. Si à ce moment la personne n'accepte pas la proposition et ne souhaite pas travailler, on a besoin d'un bâton et il faut dire à la personne qu'elle ne pourra plus avoir droit aux allocations.

### C'est quelque chose de nouveau pour le CD&V...

Nous avons toujours dit qu'une dégressivité renforcée était nécessaire et il a toujours été important pour nous de ne pas laisser les chômeurs à leur sort. Mais après trois ans, les

gens qui ne retravaillent pas et font le choix de ne pas retravailler doivent pouvoir être exclus des allocations et être suivis au niveau local. Il faut pouvoir passer la main au gouvernement flamand qui devrait s'en occuper.

## « Le CD&V se débarrasse de l'héritage de Daens »

**Un autre problème est celui des personnes qui viennent de la migration et qui ne sont pas suffisamment insérées sur le marché de l'emploi. La maîtrise de la langue est très importante...**

Un quart des personnes en recherche d'emploi ne parle pas suffisamment le néerlandais pour faire valoir cet atout sur le marché du travail. Pour les personnes qui ne trouvent pas d'emploi par manque de maîtrise du néerlandais, il faut faire en sorte que le VDAB leur propose des cours de néerlandais et que, si elles refusent, elles soient sanctionnées.

La président de Vooruit (ex-SP.a), Conner Rousseau, a très rapidement été invité par *De zevende Dag* à réagir à cette proposition :

**Conner Rousseau (Vooruit)** : Pour moi on peut discuter de la manière dont il faut stimuler les gens pour les remettre au travail mais il y a peu de modèles dans le monde dans lesquels harceler les chômeurs les aide à retrouver de l'emploi. Le problème dans notre pays n'est pas le manque de règles mais la façon dont elles sont appliquées et contrôlées. Il faut réfléchir à la façon d'aider les gens à aller de l'avant et de renforcer notre Etat providence.

**De zevende dag : Y compris en arrêtant les allocations après trois ans ?**

Je ne suis pas du tout convaincu que ce soit une solution, il faut en discuter et y réfléchir de manière large et on verra ce qui en sortira de convaincant.

Bart Somers (Open VLD) a quant à lui salué comme une « bonne chose » le ralliement du CD&V à la limitation dans le temps des allocations de chômage, tandis que Zuhail Demir (N-VA) évoquait à ce propos, d'un tweet, « *De nouvelles perspectives, près de 8 ans après le refus de 'Monsieur Non'. Agissez maintenant, Vivaldistes* », en faisant référence au blocage de l'adoption cette mesure par le CD&V (et son ministre Khris Peeters) en 2015, sous le gouvernement Michel. □

(1) Disponible sur le site de la VRT.